

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Septembre 2020

Rapport au Parlement flamand

Programme Odysseus visant à attirer des chercheurs d'excellence de l'étranger

La Cour des comptes a examiné le programme Odysseus, au moyen duquel les pouvoirs publics flamands entendent attirer des chercheurs de haut niveau de l'étranger. Elle a constaté que le programme n'est pas assorti d'objectifs concrets. Un chercheur Odysseus sur trois résidait déjà en Belgique au moment de sa candidature. Le programme attire nettement plus de chercheurs post-doctoraux que de professeurs et ceux-ci ont plus souvent la nationalité belge. Les raisons qui poussent les candidats à renoncer à la bourse et les chercheurs à démissionner pendant ou après leur mandat sont généralement un salaire supérieur et une meilleure infrastructure de recherche.

Examen

Le programme Odysseus vise à attirer des chercheurs étrangers d'excellence et des chercheurs flamands travaillant à l'étranger vers les universités flamandes, en leur offrant un financement de départ. Depuis 2006, il a permis de lancer 103 projets pour un montant d'environ 180 millions d'euros. La Cour des comptes a examiné le programme, notamment en sondant 119 (anciens) chercheurs Odysseus et candidats au programme.

Cadre stratégique

La proportion de professeurs étrangers en Flandre (11,6 %) demeure nettement inférieure à celle relevée dans certains autres pays. Dans le cadre du programme Odysseus, les pouvoirs publics flamands n'ont pas fixé le nombre de chercheurs de haut niveau du groupe 1 (professeurs) ou du groupe 2 (chercheurs post-doctoraux) qu'ils voulaient attirer à quelle échéance, ni s'il devait s'agir de chercheurs flamands ou étrangers.

Le Fonds de la Recherche Scientifique – Flandre (FWO) et les universités lancent périodiquement un appel aux candidats à une bourse Odysseus. Les universités sélectionnent leurs candidats à présenter au FWO et le jury du Fonds les évalue. Jusqu'à présent, le FWO a distribué 80 % de la subvention quinquennale entre les universités selon une clé de répartition, tandis que les 20 % restants ont été répartis entre les candidats du groupe 1 dans le cadre d'une compétition interuniversitaire. Le système de la clé de répartition n'a toutefois pas nécessairement conduit à la sélection des meilleurs candidats. À l'avenir, les appels à candidatures devraient se dérouler selon une compétition ouverte à 100 %.

D'après la réglementation, les candidats à une bourse Odysseus peuvent déjà résider en Belgique, depuis un an maximum, au moment de leur candidature. C'était le cas d'un chercheur Odysseus sur trois, certes avec une nette différence entre le groupe 1 (16,2 %) et le groupe 2 (43,9 %). Cette situation est difficilement conciliable avec l'objectif du programme Odysseus d'attirer des chercheurs de haut niveau en Belgique et ne garantit pas suffisamment la valeur ajoutée du programme.

Résultats du programme Odysseus

Il ressort des résultats du programme Odysseus que les chercheurs post-doctoraux sont bien plus nombreux que les professeurs et qu'ils ont plus souvent la nationalité belge. La proportion de chercheurs étrangers dans le programme Odysseus demeure faible : seulement 41 % durant la période 3. Les chercheurs étrangers proviennent presque tous d'un pays européen. La proportion de chercheuses Odysseus (21 %) est largement inférieure à celle des professeurs dans les universités (39 %). Les universités réussissent assez bien à recruter suffisamment de candidats. La plupart des chercheurs Odysseus (81 %) estiment néanmoins que le programme n'est pas assez connu auprès des chercheurs étrangers qui ne disposent pas d'un réseau en Flandre.

Les principaux facteurs déterminants qui incitent à poser sa candidature sont le montant du budget de recherche, l'autonomie de recherche, les contacts avec l'établissement d'accueil et les réseaux professionnels existants, le statut académique prévoyant essentiellement une mission de recherche et l'opportunité d'une nomination définitive. Les conditions de vie en Flandre et le salaire sont moins décisifs.

Les raisons qui poussent les candidats à renoncer à la bourse (12 %) et les chercheurs à démissionner au cours de leur mandat (10,7 %) ou à partir à l'issue de celui-ci (7,2%) sont généralement un salaire supérieur et une meilleure infrastructure de recherche. Aucune université n'a encore eu recours à une allocation coryphée afin d'augmenter le salaire des chercheurs Odysseus. 32 % des chercheurs se plaignent d'un manque de financement structurel après leur mandat.

Réaction de la ministre

La ministre flamande de l'Innovation a souscrit à la plupart des recommandations. Elle préfère cependant ne pas fixer d'objectifs concernant la proportion de chercheurs étrangers, eu égard à l'importance primordiale du critère d'excellence.

Informations pour la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille indépendamment des pouvoirs qu'elle contrôle.

Le rapport *Programme Odysseus visant à attirer des chercheurs d'excellence de l'étranger* a été transmis au Parlement flamand. Il est disponible (en néerlandais), ainsi que le présent communiqué de presse, sur le site web de la Cour des comptes (www.courdescomptes.be).